

Avis de santé publique

Présence suspectée de la grippe aviaire dans deux collectivités du Nunavut

19 aout, 2022

Nunavut-wide

60 s

Le Service canadien de la faune (SCF) a informé le gouvernement du Nunavut (GN) de deux cas suspects de grippe aviaire au Nunavut découverts lors d'inspections de surveillance. Le dernier cas a été détecté chez un goéland argenté sur l'île de Tukarak près de Sanikiluaq.

À ce jour, la grippe aviaire a été détectée chez des oiseaux sauvages et/ou domestiques dans les dix provinces et au Yukon, et de nombreux cas ont été détectés aux États-Unis.

Le risque d'infection par la grippe aviaire chez le grand public est considéré comme faible. Rien ne permet de penser que le virus de la grippe aviaire puisse être transmis à l'homme par la consommation de gibier à plumes ou d'œufs complètement cuits. En général, les cas humains de grippe aviaire sont causés par un contact direct et prolongé avec des volailles infectées vivantes ou mortes ou avec des environnements contaminés. Bien que le risque d'infection humaine par les virus de la grippe aviaire soit faible, les personnes doivent toujours prendre des précautions d'hygiène de base lorsqu'elles manipulent des oiseaux sauvages.

La grippe aviaire ou « grippe du poulet » est une infection virale très contagieuse chez les oiseaux. Elle touche la volaille domestique et les oiseaux sauvages, notamment les rapaces, les mouettes, les sternes, les oiseaux de rivage, les canards, les oies et les cygnes. Les signes indiquant qu'un oiseau peut être atteint de la grippe aviaire sont les suivants :

- nervosité;
- tremblements ou manque de coordination;
- gonflement autour de la tête, du cou et des yeux;
- diarrhée ou mort subite;

Comme de nombreux Nunavummiut participent activement à la récolte d'oiseaux sauvages et d'œufs, il est important de connaître les principales précautions à prendre pour limiter la propagation des maladies et minimiser les risques pour les personnes. Les mesures de sécurité alimentaire de base recommandées aux chasseurs et aux autres personnes manipulant des oiseaux pour réduire le risque de maladie et de propagation du virus sont les suivantes :

- porter des gants;
- se laver les mains avec du savon et de l'eau chaude;
- nettoyer les vêtements et les équipements utilisés dès que possible;

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et le gouvernement du Nunavut ont élaboré des lignes directrices sur les pratiques à suivre visant à réduire le risque d'infection humaine, qui peuvent être consultées [ici](#).

Si vous remarquez qu'un oiseau meurt d'une façon inhabituelle ou qu'il semble malade, communiquez avec le bureau des agents de conservation. Si vous vous sentez très malade après avoir manipulé un oiseau, communiquez avec votre centre de santé. Pour d'autres informations, veuillez consulter le [site web](#) du gouvernement du Canada.

###

Relations avec les médias :

Danarae Sommerville
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867-975-5712
dsommerville1@gov.nu.ca

ለፎተብረር ጋኒካኤህክበርታረ ለነድረፍ ፍርፍር ልጠቅሚያቡ፣ ፍርጋብጋር፣ ልጠፍፍ ጋር ልጠቅረጋ ልፎ፣ www.gov.nu.ca.

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.

Tuhagtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.

Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.

Communications